



**Présentation au
Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**

Le 11 octobre 2016

Le 12 octobre 2016

**Karen Ludwig, députée
Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest**

Assemblée(s) générale(s) sur la réforme électorale

Dates :

- 11 octobre 2016
- 12 octobre 2016

Lieux :

- Place Magaguadavic, St. George, N.-B.
- Centre communautaire, Upper Kingsclear, N.-B.

Organisée(s) et animée(s) par : Karen Ludwig, députée

Secrétaire : Nora Robinson, adjointe législative de la députée Ludwig

Employés :

- Marlene Chase, adjointe administrative de la députée Ludwig
- Tiffany Bell-Clift, gestionnaire du bureau de circonscription de la députée Ludwig

Introduction

La députée Karen Ludwig a organisé deux assemblées générales sur la réforme électorale. La première a eu lieu le 11 octobre 2016, de 18 h 30 à 20 h 30, à la Place Magaguadavic à St. George (N.-B.). La seconde assemblée a eu lieu le 12 octobre 2016, de 18 h 30 à 20 h 30, au Centre communautaire d'Upper Kingsclear (N.-B.).

Les deux assemblées générales ont été organisées dans le but de fournir aux électeurs de la circonscription de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest l'occasion de participer au débat et de partager leurs opinions sur notre système électoral actuel.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à mener des consultations publiques sur les différents systèmes électoraux. La réforme du système électoral fédéral fait partie de l'engagement du gouvernement à changer les choses. Au Canada, la démocratie est solide et profondément enracinée dans notre culture. Une fois que l'étude sur la réforme électorale sera achevée, nous espérons que des changements seront apportés pour revitaliser certains aspects de la démocratie canadienne.

L'une des façons de protéger les valeurs démocratiques du Canada est de chercher continuellement de nouveaux moyens d'améliorer le fonctionnement de nos institutions démocratiques – en particulier, le système électoral majoritaire uninominal à un tour.

Le présent rapport regroupe les commentaires recueillis lors des deux assemblées générales susmentionnées. Pendant les discussions, nous avons posé les quatre questions suivantes aux participants :

1. À votre avis, que pourrait-on faire pour inciter les Canadiens à s'intéresser davantage à la démocratie et à s'impliquer davantage?

2. Selon vous, quels sont les points forts et les points faibles de notre système électoral actuel?
3. Quels sont les autres systèmes électoraux qui, selon vous, pourraient fonctionner au Canada? Quels sont les points forts et les points faibles de ces systèmes?
4. Que pensez-vous du recours au vote en ligne et/ou du vote obligatoire au Canada?

Je tiens à remercier le Comité sur la réforme électorale de prendre le temps de lire et d'examiner les commentaires contenus dans le présent document.

Première assemblée générale : Place Magaquadavic, St. George, N.-B.

Le 11 octobre 2016

Question brise-glace

Pourquoi avez-vous décidé de vous joindre à nous aujourd'hui?

- Le système électoral influence la politique depuis plusieurs années et continuera de toucher les électeurs pour les années à venir.
- Les participants veulent être mieux informés sur le système électoral actuel et veulent en apprendre davantage sur les solutions de rechange.
- Les participants sont préoccupés par le faible taux de participation aux dernières élections.

Résumé : la majorité des participants qui ont assisté à l'assemblée voulaient en apprendre davantage sur le système électoral canadien et les solutions de rechange potentielles.

Première question

À votre avis, que pourrait-on faire pour inciter les Canadiens à s'intéresser davantage à la démocratie et à s'impliquer davantage?

- L'éducation est essentielle. Pour que les Canadiens s'intéressent et participent davantage à la démocratie, cela devrait être enseigné en permanence dans les écoles, pas seulement pendant une année d'élection.
 - Des congrès à la direction et des conseils jeunesse devraient être organisés plus souvent.

- Élections Canada devrait prendre des mesures pour faciliter la tâche des étudiants qui souhaitent faire du bénévolat pendant les campagnes électorales. Par exemple, un étudiant devrait pouvoir faire du bénévolat pendant les heures d'école dans le cadre d'une campagne électorale, en échange de crédits scolaires.
- Il faut avoir davantage confiance en notre système électoral. Pour ce faire, le gouvernement doit cesser d'être impliqué dans des scandales.
- Les participants veulent qu'un candidat de la direction de la circonscription les représente à Ottawa.
 - Les candidats devraient mieux comprendre et écouter les communautés qu'ils représentent.
- On devrait encourager davantage le recours aux urnes mobiles. Les participants sont d'avis qu'on n'encourage pas suffisamment le recours aux urnes mobiles dans les maisons de soins et les résidences pour aînés dans la circonscription de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest.
- Les bureaux de vote par anticipation doivent continuer d'exister, afin d'offrir une certaine souplesse aux électeurs qui désirent se déplacer pour voter. Cela dit, l'option du vote par anticipation devrait être mieux annoncée.
- Les Canadiens à l'étranger devraient pouvoir voter, seulement s'ils doivent s'absenter pendant une période limitée. Les Canadiens qui vivent à l'étranger pendant une période limitée devraient pouvoir voter aux élections fédérales. Par exemple, les étudiants universitaires qui étudient à l'étranger devraient être en mesure de voter aux élections fédérales. En revanche, les Canadiens qui vivent à l'étranger et qui ne paient pas d'impôts au Canada ne devraient pas pouvoir voter aux élections fédérales.

Résumé : Les thèmes abordés dans les réponses des participants portent principalement sur l'éducation et l'accessibilité. En ce qui a trait à l'éducation, les participants ont une connaissance limitée du système électoral canadien et, par le fait même, des solutions de rechange potentielles. Les participants sont d'avis que le système scolaire au Canada devrait être davantage axé sur l'acquisition de connaissances sur la démocratie canadienne.

Pour ce qui est de l'accessibilité, le processus de vote doit être simplifié pour le bien de tous. Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest est une très grande circonscription et il peut être difficile pour les électeurs de se rendre au bureau de vote. Afin d'accroître l'accessibilité aux bureaux de vote, les participants appuient et encouragent fortement le recours aux urnes mobiles et au vote par anticipation.

Deuxième question

Selon vous, quels sont les points forts et les points faibles de notre système électoral actuel?

- Dans l'ensemble, les participants reconnaissent les avantages du système majoritaire uninominal à un tour en vigueur au Canada. Toutefois, ils veulent en savoir plus sur les solutions de rechange qui s'offrent à eux.
- Le principal avantage du système majoritaire uninominal à un tour est la possibilité d'élire un gouvernement majoritaire. Les gouvernements majoritaires ont la capacité de prendre des décisions; toutefois, certains participants se questionnent à savoir si la possibilité d'élire des gouvernements majoritaires est une bonne ou une mauvaise chose.

- Le point faible du système majoritaire uninominal à un tour est que dans bien des cas, le nombre de sièges obtenus par un parti n'est pas proportionnel au pourcentage de votes reçu.

Résumé : Les participants ne sont pas contre le système majoritaire uninominal à un tour, mais ils sont prêts à en apprendre davantage sur les autres solutions qui s'offrent à eux. Les participants sont en mesure de voir que le système majoritaire uninominal à un tour présente des avantages et des inconvénients.

Troisième question

Quels sont les autres systèmes électoraux qui, selon vous, pourraient fonctionner au Canada? Quels sont les points forts et les points faibles de ces systèmes?

- Les participants s'opposent fortement au fait qu'un candidat soit parachuté dans une circonscription par un parti en pleine période d'élection. Les électeurs veulent choisir leur propre candidat pour les représenter à Ottawa.
- Les participants sont contre une liste fermée de représentation proportionnelle. Ils n'aiment pas l'idée de voter pour un parti et non pour un candidat.
- Dans l'ensemble, les participants veulent pouvoir élire un candidat qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance, et qui pourra représenter les valeurs de la circonscription de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest à Ottawa.

Résumé : Les participants veulent être bien informés avant de prendre position sur la réforme électorale. Tous les systèmes électoraux ont des points forts et des points faibles; toutefois, les participants en sont venus à la conclusion que la meilleure option

est celle de l'essai et erreur. L'établissement du système électoral idéal ne se fera pas en un jour; il faut du temps pour déployer un changement d'une telle importance.

Quatrième question

Que pensez-vous du recours au vote en ligne et/ou du vote obligatoire au Canada?

- Les participants sont préoccupés par le faible taux de participation des électeurs lors des dernières élections. « Que pouvons-nous faire pour inciter plus de gens à voter? »
- En ce qui a trait au vote obligatoire, les participants croient que cela suscitera une résistance chez les électeurs. Selon eux, le vote obligatoire est antidémocratique. Il vient un point où le concept de démocratie est perdu.
- Avec le vote obligatoire, les électeurs devraient avoir l'option d'annuler leur bulletin de vote. Toutefois, l'argument inverse a également été invoqué, à savoir que les électeurs devraient pouvoir voter pour faire élire le candidat de leur choix.
- Pour ce qui est du vote en ligne, les participants y voient des avantages et des inconvénients. L'accessibilité accrue pour les électeurs est l'un des avantages. Le vote en ligne faciliterait la tâche des électeurs qui veulent voter, mais qui ne sont pas en mesure de se rendre au bureau de vote. Parmi les inconvénients, les participants ont cité le manque de sécurité. Les participants ne sont pas convaincus que le vote en ligne serait suffisamment sécuritaire pour bien fonctionner.

Résumé : Les questions du vote obligatoire et du vote en ligne ont été abordées brièvement; toutefois, faute de renseignements contextuels et de données sur le plan de la logistique, les participants n'ont pu se faire une opinion tranchée sur le sujet.

**Deuxième assemblée générale : Centre communautaire
de Kingsclear, N.-B.**

Le 12 octobre 2016

Question brise-glace

Pourquoi avez-vous décidé de vous joindre à nous aujourd'hui?

- Les participants sont d'avis que le système majoritaire uninominal à un tour en vigueur au Canada ne représente pas bien les Canadiens.
 - La majorité des participants apprécie le caractère « décisionnel » du système majoritaire uninominal à un tour.
- Les participants veulent en apprendre plus sur les solutions de rechange possibles au système majoritaire uninominal à un tour.
- Certains participants ne voient pas en quoi il est nécessaire de modifier le système électoral du Canada; toutefois, ils demeurent ouverts d'esprit et sont prêts à écouter les arguments des deux côtés.
- Les participants croient que le système électoral devrait représenter tous les Canadiens.
 - « La minorité ne devrait pas représenter la majorité. »
- Les participants sont frustrés des décisions prises par le gouvernement précédent.
- Les participants croient qu'il est important de s'informer au sujet de la réforme électorale et d'éduquer les électeurs. L'information est précieuse.

- Les participants ont exprimé des préoccupations à l'égard des autres systèmes électoraux envisagés, en particulier ceux qui comprennent des listes de partis. Ils craignent que trop de candidats soient nommés plutôt qu'élus.

Résumé : Les participants se sont présentés à l'assemblée générale avec l'intention d'en apprendre davantage sur le système électoral canadien. Ils voulaient entendre ce que les autres avaient à dire et comparer leurs croyances aux leurs.

Première question

À votre avis, que pourrait-on faire pour inciter les Canadiens à s'intéresser davantage à la démocratie et à s'impliquer davantage?

- De la maternelle à la 12^e année, davantage de cours sur le gouvernement canadien et la politique devraient être enseignés aux élèves. Ces cours devraient être obligatoires et non facultatifs.
- Il faudrait mettre davantage l'accent sur l'accessibilité à l'information. Les messages devraient être véhiculés davantage au moyen des médias sociaux, comme Facebook et Twitter.
- Certains participants croient que voter est une responsabilité. Dès leur jeune âge, on leur a appris que voter était un privilège.
- Le gouvernement, au niveau fédéral, devrait s'impliquer davantage à l'échelle locale. Il y a un manque de communication entre les circonscriptions et Ottawa.
- Les plateformes du Parti libéral et du Parti conservateur sont relativement semblables. Les électeurs ont tendance à voter pour faire tomber un gouvernement plutôt que pour en élire un.

Résumé : Les participants conviennent que l'éducation des électeurs dès leur jeune âge est importante. La communication devrait être meilleure entre les circonscriptions et Ottawa. Certains participants ont l'impression qu'il y a incompatibilité entre les enjeux locaux et la politique fédérale.

Deuxième question

Selon vous, quels sont les points forts et les points faibles de notre système électoral actuel?

- Les participants sont de plus en plus sollicités à voter; toutefois, ils ont souvent le sentiment que leur vote ne fait aucune différence.
- Il n'y a pas suffisamment d'électeurs qui sont au fait du système électoral actuel, car il est relativement complexe.
- Le système majoritaire uninominal à un tour est trop exclusif.
- Les participants se préoccupent du fait que si des modifications sont apportées au système électoral actuel, il n'y aura plus jamais de gouvernement majoritaire au Canada.
- Certains participants sont d'avis que le système majoritaire uninominal à un tour encourage trop la complaisance; « voter pour faire tomber un gouvernement plutôt que pour en élire un ».
- Les participants ont l'impression que le système majoritaire uninominal à un tour ne représente pas les Canadiens de manière équitable. Toutefois, les avantages de ce système sont son caractère décisionnel et sa simplicité.
- Le système majoritaire uninominal à un tour permet aux Maritimes d'être bien représentées, par rapport aux systèmes électoraux alternatifs.

Résumé : Dans l'ensemble, les participants ont tendance à mettre en relief les points faibles du système électoral actuel. Toutefois, les participants ont conscience des avantages du système actuel. Globalement, les circonscriptions des Maritimes continuent d'être bien représentées à l'échelle fédérale avec 32 députés.

Troisième question

Quels sont les autres systèmes électoraux qui, selon vous, pourraient fonctionner au Canada? Quels sont les points forts et les points faibles de ces systèmes?

- Représentation proportionnelle en fonction des régions.
- Les participants s'opposent catégoriquement à l'instauration d'un système électoral à liste fermée.
- Les participants proposent d'étudier le fonctionnement d'autres démocraties dans des pays semblables au Canada.
- La réforme électorale prendra (et devrait prendre) plus de quatre ans; « je ne sais pas comment répondre à cette question, car il y a tant de choses à apprendre en une courte période de temps ».
- Les participants savent ce qu'ils n'aiment pas; par contre, ils ne sont pas certains des autres options disponibles.

Résumé : Aucun système électoral n'est parfait. Le système électoral devrait rester le même tant qu'une meilleure solution de rechange n'aura pas été trouvée. Des changements démocratiques de cette envergure – comme la réforme électorale – ne devraient pas se produire en quatre ans. Les participants veulent en savoir davantage sur les solutions de rechange au système électoral actuel.

Quatrième question

Que pensez-vous du recours au vote en ligne et/ou du vote obligatoire au Canada?

- En ce qui a trait au vote obligatoire, les participants croient que le vote devrait être rendu obligatoire jusqu'à ce que les électeurs s'y habituent. Le fait de voter devrait être perçu comme une responsabilité et non comme une option.
- Pour ce qui est du vote en ligne, cela permettra aux électeurs qui ne sont pas en mesure de se rendre au bureau de vote de voter. Toutefois, les participants croient que la technologie n'est pas suffisamment avancée pour assurer la sécurité d'une telle mesure.
- Les participants ont beaucoup parlé de l'accessibilité du service électoral et des façons de faciliter le vote pour les électeurs. Par exemple, si un électeur n'apporte pas de pièce d'identité valide : 1) une personne présente au bureau de vote pourrait attester leur identité; ou 2) il pourrait confirmer son adresse figurant sur leur fiche d'inscription d'Élections Canada. Quelqu'un a également proposé d'ouvrir les bureaux de vote plus tôt dans la journée.
- Les participants croient qu'Élections Canada doit mieux promouvoir la sensibilisation des électeurs. Par exemple, de nombreux électeurs ne savent pas qu'ils peuvent voter par anticipation. Le système électoral du Canada est relativement flexible; toutefois, bien des gens ne le savent pas encore.

Résumé : Les questions du vote obligatoire, du vote en ligne et de l'amélioration de l'accessibilité aux bureaux de vote ont été abordées. Les participants veulent qu'Élections Canada s'y prenne mieux pour sensibiliser les Canadiens en leur fournissant les renseignements dont ils ont besoin pour savoir comment voter, où ils doivent se rendre et quelles sont les ressources mises à leur disposition pour faciliter le processus du vote.

Observations indépendantes

« Je me fiche des partis politiques. Ils font ressortir les pires aspects du comportement tribal. Je vote pour la personne qui se tient au fait des enjeux de façon responsable et agit en faisant preuve d'intelligence, d'humilité, de sagesse et de compassion. Pour moi, ce sont ces traits qui font la force d'un bon politicien. » – ***Envoyé au Cabinet de Karen Ludwig le 6 octobre 2016.***

« Il faut rendre le vote obligatoire. Trop de gens ont donné leur vie pour préserver ce concept maladroit qu'est la démocratie. Le moins qu'on puisse faire pour montrer notre gratitude, c'est de faire un crochet sur un bulletin de vote. » – ***Envoyé au Cabinet de Karen Ludwig le 6 octobre 2016.***

« Il faut concevoir un système de vote préférentiel, fondé sur une forme hybride de représentation pondérée et de représentation proportionnelle. Notre pays, avec ses vastes espaces et ses zones de population petites mais concentrées, doit opter pour un système pondéré, à tout le moins dans une certaine mesure. Toutefois, nous devons tout faire pour régler cette situation chronique qui permet à un parti – et à un premier ministre – de former un gouvernement majoritaire en obtenant moins de 40 % des voix exprimées. Comment une telle situation peut-elle être perçue comme étant le moins démocratique? » – ***Envoyé au Cabinet de Karen Ludwig le 6 octobre 2016.***

« À la lumière du point n° 3, nous pourrions nous pencher sur le système électoral de l'Australie. Ce système utilise le vote préférentiel et pourrait avoir quelque chose à offrir, étant donné que l'Australie est le pays occidental qui ressemble le plus au nôtre sur les plans de la démographie, de la répartition de la population et de la superficie. » – ***Envoyé au Cabinet de Karen Ludwig le 6 octobre 2016.***

« Les attaques publicitaires mesquines et la quantité d'argent qui peut être dépensée par un parti ou un candidat pendant une campagne électorale... c'est grotesque! Il faut mettre au point un système qui permet de s'assurer que les candidats obtiennent la même somme d'argent pour financer leur campagne. Les candidats devraient l'emporter au mérite, pas parce que leurs partisans sont les plus riches. » – ***Envoyé au Cabinet de Karen Ludwig le 6 octobre 2016.***

« Je suis pour l'établissement d'une forme quelconque de système électoral à représentation proportionnelle. Ce n'est pas juste qu'un gouvernement puisse être majoritaire avec seulement 39 % des voix. C'est mauvais pour le processus démocratique, car les gens finissent par penser que leur vote ne vaut rien. Le plus difficile pour moi lors, c'est de cogner aux portes pendant la campagne électorale et de me faire dire par la personne "je n'ai aucun intérêt à voter car mon vote ne compte pas". À mon avis, un système de représentation proportionnelle mixte serait le plus équitable. » – ***Envoyé au Cabinet de Karen Ludwig le 11 octobre 2016.***